

**Conseil de l'IUT du 13 juin 2024**

Le jeudi 13 juin 2024, à 17h, le conseil de l'IUT s'est déroulé dans la salle du conseil, sur convocation de M. Vins, Président du conseil de l'IUT.

Présences :

Membres ayant voix délibérative :

Mme Gondy	Représentant CA Valenciennes Métropole	E	Mme Hermend	Usager des Tertiales	E
M. Castiglione	Représentant CA Porte du Hainaut	E	M. Candini	Usager des Tertiales	P
M. Tranoy	Représentant CA de Cambrai	E	Mme Kaszynski	Usager des Tertiales	E
M. Decagny	Représentant CA Val de Sambre	E	<i>vacant</i>	<i>Représentant Syndicat</i>	
M. Tison	Représentant Syndicat FO	E	M. Dogheche	Professeur des Universités	E
M. Bieri	Représentant Syndicat CFE/CGC	E	M. Tricoteaux	Professeur des Universités	P
M. Plantain	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	P	M. Vermeiren	Professeur des Universités	P
M. Vins Président du Conseil	Représentant MEDEF Sambre Avesnois	P	M. Abba	Enseignant Chercheur	E
M. Gros	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	Mme Corioland	Enseignant Chercheur	P
M. Handtschoewercker	Représentant CCI de Valenciennes	E	M. Enjalbert	Enseignant Chercheur	E
M. Méjean	Responsable Développement RH Toyota	E	M. Ciry	Autre Enseignant	E
M. Dessars	Président Sambre Agriculture	E	M. Delporte	Autre Enseignant	E
M. Decobecq	Directeur Général Mutuelles JUST	E	Mme Dussart	Autre Enseignant	P
Mme Riff	Responsable Communication PANDROL	E	M. Devienne	Autre Enseignant	P
Mme Ouchen	DRH SASA Demarle	E	Mme Pluvinage	Autre Enseignant	P
Mme Tchou d'Ettore P	Usager Mont Houy	P	Mme Bauduin	Chargé d'Enseignement	E
M. Lefebvre	Usager Mont Houy	E	M. Brevalle	Chargé d'Enseignement	E
Mme Tchou d'Ettore C	Usager Mont Houy	P	M. Avelin	Non Enseignant	E
Mme Saquet	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Brisé	Non Enseignant	P
M. Allix	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Duarte	Non Enseignant	P

P présent / E excusé

**12 pouvoirs**

Membres de droit et invités :

M. Artiba	Président de l'UPHF	E	M. Roland	Chargé de mission DDRS	P
Mme Massa-Turpin	Directrice de l'IUT	P	Mme Régnier	Chargée de mission DDRS	E
M. Polet	Directeur adjoint de l'IUT	E	M. Petit	Directeur du REFGA	P
M. Houvenaghel	Responsable administratif de l'IUT	P	M. Corlay	Chef de département GEII	E
M. Barbier	Vice-Président de la CoFVU	P	Mme Nivot	Chef de département MP	P
M. Costermans	Chargé de mission des outils de rec et d'ori	P	M. Marechal	Chef de département GIM	P
M. Gouy	Chargé de mission Pédagogies & Formations	E	M. Vion	Chef de département INFO	E
Mme Marescot	Chargée de mission Pédagogies & Formations	E	M. Lezzani	Chef de département GMP	E
M. Taleb-Ahmed	Chargé de mission RI	E	Mme Maniez	Chef de département TC V	P

Le quorum étant atteint, Madame Isabelle Massa-Turpin ouvre la séance.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE  
TECHNOLOGIE VALENCIENNES -  
CAMBRAI - MAUBEUGE

Direction

+33 (0)3 27 51 12 52  
iut@uphf.fr

Campus du Mont Houy  
Bâtiment 4 Watteau  
59313 Valenciennes cedex 9  
France  
www.uphf.fr/IUT

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil du 28 mars 2024 ;
- Avis sur la nomination du chef de département Gestion des Entreprises et des Administrations ;
- Avis sur la nomination du chef de département Techniques de Commercialisation ;
- Calendrier Pédagogique, Règlement intérieur et Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences ;
- Campagne de recrutement pour la rentrée ;
- Projets Junior-Entreprises et Alumni ;
- Questions diverses.

**1) Approbation du compte rendu du Conseil du 28 mars 2024**  
(document envoyé aux conseillers)

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

## 2) Avis sur la nomination du chef de département Gestion des Entreprises et des Administrations

Madame Sophie Corioland présente sa candidature à la chefferie du département Gestion des Entreprises et des Administrations.

Il est procédé à un vote secret électronique :

Nombre de votants (dont 12 procurations) ..25
Abstentions.....0
Oui.....25
Non.....0

*Avis favorable à la majorité pour la nomination de Sophie Corioland à la chefferie du département Gestion des Entreprises et des Administrations.*

## 3) Avis sur la nomination du chef de département Techniques de Commercialisation Cambrai

Monsieur Laurent Devienne présente sa candidature à la chefferie du département Techniques de Commercialisation Cambrai.

Il est procédé à un vote secret électronique :

Nombre de votants (dont 12 procurations) ..25
Abstentions.....0
Oui.....25
Non.....0

*Avis favorable à la majorité pour la nomination de Laurent Devienne à la chefferie du département Techniques de Commercialisation Cambrai.*

## 4) Calendrier Pédagogique, Règlement intérieur et Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

### ✓ Règlement Intérieur

Des modifications sont apportées au Règlement Intérieur suite à quelques remarques du Service Juridique.

#### **Art 15 : Inscription**

Précision concernant la date limite d'inscription -> « à la date de clôture des inscriptions votée par l'établissement ».

#### **Art 16 : Respect de l'ordre public**

Mise en conformité avec la réglementation -> « des mesures de suspension d'enseignement peuvent être prises par la Directrice de l'IUT ».

#### **Art 20 : MP-MO-Eunice-Passerelle**

Exception pour les apprentis GIM -> « les étudiants alternants ne peuvent suivre parmi ces modules uniquement ceux en modalité asynchrone, à l'exception du module passerelle IUT-INSA qui est ouvert aux BUT3 GIM apprentis ».

#### **Art 34 : Organisation « d'activités étudiantes »**

Remplacement du terme « para-pédagogiques » par « étudiantes ».

#### **Art 35 : Mobilité à l'étranger**

L'établissement (et plus uniquement l'étudiant) peut souscrire à l'assurance rapatriement.

#### **Annexe 3 : Droit à l'image**

Ajout de la case « n'autorise pas ». L'étudiant peut explicitement accepter ou refuser.

### ✓ Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

#### **Art 3 : Modalités d'évaluation**

Ajout de la phrase-> « Les modalités concernant les Modules d'Ouverture (MO) et les Modules Polytechniques (MP) sont précisées dans les MCCC des MO et MP ».

#### **Art 5 : Défaut d'assiduité**

Ajout d'un paragraphe avec le texte de référence, l'annexe 1 de l'Arrêté du 15-4-2022 - JO du 23-4-2022, article 4.2.

Modification des malus -> les absences non excusées sont comptabilisées par demi-journée. À partir de cinq demi-journées d'absence non excusées, une sanction de 0,5 point est appliquée à la moyenne de chacune des UE, puis 0,1 point par demi-journée d'absence.

Ajout concernant le stage-> « le stage est une activité pédagogique obligatoire. Les MCCC de chaque département précisent la période des stages ».

## **Art 6 : Défaillance**

En cas de stage non réalisé, l'étudiant est défaillant sur toutes les UE. La moyenne ne pourra donc pas être calculée.

Isabelle Massa-Turpin rappelle les 3 Licences Professionnelles portées par l'IUT, la PMOE, la ECMN-EL et la CPBA et précise que leurs MCCC sont regroupées.

Les documents seront présentés au Conseil de la Formation et Vie Étudiante fin juin et votés dans les départements en septembre.

*Les modifications apportées au RI et MCCC sont approuvées à l'unanimité.*

### 5) Campagne de recrutement pour la rentrée

- ✓ Parcoursup

Isabelle Massa-Turpin fait un point département par département.

46 entreprises étaient présentes au job dating du 5 juin.

Il faut attendre la rentrée pour établir le bilan définitif.

- ✓ Ressources Humaines

2 recrutements pour l'enseignement du second degré

1 professeur d'université et 3 maîtres de conférences

ater

### 6) Projets Junior-Entreprises et Alumni

Isabelle Massa-Turpin souhaite la création d'un réseau des Alumni à partir de la 1<sup>ère</sup> promotion de diplômés de BUT, réseau autour duquel pourront s'intégrer des anciens étudiants de l'IUT. Elle en profite pour annoncer que la 1<sup>ère</sup> cérémonie des diplômés BUT se déroulera le 29 mars 2025 à la cité des Congrès Anzin.

Un projet de création d'une junior entreprise est également à l'étude et sera présenté plus en détails ultérieurement.

### 7) Questions diverses

Intervention de Monsieur Franck Barbier qui remercie les collègues de l'IUT car c'est son dernier Conseil en tant que VP Formation. Remerciements également pour la qualité de nos dossiers HCERES. Il annonce que la remontée HCERES est validée en totalité.

Les prochains conseils de l'IUT se dérouleront le jeudi 26 septembre et le jeudi 12 décembre.

Madame Massa-Turpin clôt la séance à 18h45.

Valenciennes, le 13 juin 2024

Isabelle Massa-Turpin

